



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Section 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Eau dé-ionisée, extincteur à eau pressurisée  
Autres identifiants : Extincteur à eau sous pression  
Code(s) du produit : CH670 / CH671  
Fabricant : SAVA FIRE EQUIPMENT INC.  
Adresse Internet : [www.amerex-fire.com](http://www.amerex-fire.com)  
Adresse : 1085 Stacey Court  
Mississauga, ON L4W 2X7

Numéro de téléphone de l'entreprise : (905) 238-6400  
Adresse e-mail : [info@savafire.ca](mailto:info@savafire.ca)  
Contact en cas d'urgence : Chemtrec 1(800) 424-9300 ou (703) 527-3887

Modifié : 14 mars 2018

### Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### GHS – Classification

Santé	Environnement	Physique
Toxicité aiguë :	Aucun	Aucun
Corrosion / irritation cutanée :	Aucun	Aucun
Sensibilisation cutanée : Non	Aucun	Aucun
Yeux :	Aucun	Aucun
Cancérogène :	Aucun	Aucun

GHS - Symbole(s) de l'étiquette : Si pressurisé: Gaz sous pression



GHS - Mot(s) de signalement : Si sous pression: gaz sous pression : Attention

Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification : Aucun

## GHS - Phrases de risque

Danger pour le GHS	Code(s) GHS	Phrase (s) de code
Physique	H229	* - Contenu sous pression; peut exploser s'il est chauffé.
Santé	Aucun	
Environnement	Aucun	
De précaution :		
Généralités	Aucun	
Préventions	Aucun	
Réponses	Aucun	
Stockage	P410+403	* - Protéger du rayonnement solaire. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Disposition	Aucun	

\* - Si sous pression

## Section 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CE	REACH Numéro d'enregistrement	CAS Numéro	Poids %
Eau	204-822-2	Non Applicable	7732-18-5	100

Effets néfastes sur la santé, et symptômes :   Aucun en quantités normales

## Section 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Exposition des yeux :                           Aucun

Exposition cutanée :                           Aucun

Inhalation :                                    Peut causer de la toux. En cas d'irritation ou de détresse respiratoire, transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion :                                    Aucune dans des conditions normales.

Conditions médicales possiblement aggravées par l'exposition :                    Aucun

## Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables :                   Ininflammable

Point d'éclair :                               Aucun

Moyens d'extinction appropriés :	Incombustible. Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour les conditions environnantes.
Produits de combustion dangereux :	Aucun
<u>Données d'explosion :</u>	
Sensibilité à un impact mécanique :	Pas sensible
Sensibilité à une décharge statique :	Pas sensible
Dangers inhabituels d'incendie / d'explosion :	Aucun
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	Non applicable

## Section 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles :	Aucune en quantités normales.
Équipement de protection individuelle :	Aucun
Procédures d'urgence :	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de santé et de sécurité.
Méthodes de confinement :	Empêcher une fuite ou un déversement supplémentaire.
Méthodes de nettoyage :	
Petit déversement -	Serpillère et éponges
Grand déversement -	Utilisez des pompes si nécessaire.
Précautions environnementales :	Aucun
Autre :	Si le produit est contaminé, utilisez un ÉPI et un confinement approprié à la nature du produit chimique / matériau le plus toxique du mélange.

## Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions personnelles :	Aucun
Conditions de stockage / manipulation en toute sécurité :	Si sous pression - Protéger du rayonnement solaire et entreposer dans un endroit bien ventilé.
Produits incompatibles :	Aucun



## Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La stabilité :	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Réactivité :	Non applicable
Incompatibles :	Acides et bases forts
Conditions à éviter :	Non applicable
Produits de décomposition dangereux :	Non applicable
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucun
Polymérisation dangereuse :	Ne se produit pas

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies probables d'exposition :	Inhalation, contact cutané et oculaire.
Symptômes :	
Immédiat :	
Inhalation :	Toux
Yeux :	Aucun
Peau :	Aucun
À retardement :	Les symptômes semblent être relativement immédiats
Toxicité aiguë :	Non toxique
Toxicité chronique :	
Exposition de courte durée :	Aucun connu
Exposition de longue durée :	Aucun connu

### Valeurs de toxicité aiguë - Santé

Nom chimique	LD50		CL50 (Inhalation)
	Oral	Dermique	
Eau	➤ 90 ml/kg (rat)	Indisponible	Indisponible

Toxicité pour la reproduction :	Les ingrédients de ce produit ne sont pas connus pour avoir des effets reproducteurs ou tératogènes.
Organes cibles et effets (TOST) :	Aucun

### Autres catégories de toxicité

Nom Chimique	Mutagénicité des cellules germinales	Cancérogénicité	Reproducteur	TOST Exposition unique	TOST Exposition répétée	Aspiration
Eau	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

## Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Non applicable  
Persistance / Dégradabilité : Produits de dégradation dangereux possibles non prévus. Produits de dégradation à long terme non attendus.  
Potentiel de bioaccumulation : Non applicable  
Mobilité dans le sol : Mobile  
Autres effets écologiques néfastes : Aucun autre effet connu en ce moment

### Valeurs de toxicité aquatique - Environnement - Recherche

Nom chimique	Aigu (CL50)	Chronique (CL50)
Eau	Non Applicable	Non Applicable

### Valeurs de toxicité aquatique – Environnement – Estimations

Nom chimique	Aigu (CL50)	EC50
Eau	Non Applicable	Non Applicable

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation en toute sécurité : Aucun  
Considérations relatives à l'évacuation des déchets : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.  
Emballage contaminé : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

### REMARQUES :

Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA classiquement dangereux ou répertorié. Éliminer selon les lois nationales ou locales, qui peuvent être plus restrictives que les lois ou règlements fédéraux. Le produit utilisé peut être altéré ou contaminé, ce qui crée différentes considérations d'élimination.

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : Non Applicable  
Nom officiel d'expédition ONU : Non Applicable  
Classe de danger pour le transport : Non Applicable  
Groupe d'emballage : Non Applicable

Polluant marin ? : NON  
 IATA Non réglementé  
 Département des transports (DOT) des États-Unis Non réglementé

REMARQUES :Ce produit n'est pas défini comme une matière dangereuse selon la norme 49 CFR 172 du Ministère des transports américain (DOT), ou par la réglementation relative aux Transports du Canada « Transports de marchandises dangereuses ».

Précautions particulières pour l'expédition :

Les informations de transport ci-dessus couvrent l'agent extincteur à eau sous pression tel qu'il est expédié dans des conteneurs en vrac et non lorsqu'il est contenu dans des extincteurs d'incendie ou des systèmes d'extincteurs. En cas d'expédition dans un extincteur de type à pression et pressurisé avec un gaz propulseur ininflammable, inerte et non toxique, l'extincteur est considéré comme une matière dangereuse par le ministère des Transports des États Unis et des Transports du Canada. Le nom officiel d'expédition doit être EXTINCTEUR D'INCENDIE et la désignation de l'ONU est UN1044. La classe/division de danger du DOT est QUANTITÉ LIMITÉE en cas de pressurisation inférieure à 241 psig et en cas d'expédition par transport routier ou ferroviaire. Utiliser une étiquette de Gaz ininflammable (classe 2,2) en cas d'expédition par transport aérien.

Groupe d'emballage – Non Applicable

## Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Statuts inventaires internationaux :** Tous les ingrédients sont dans les inventaires suivants

Pays	Agences	Statuts
États-Unis d'Amérique	TSCA	Oui
Canada	DSL	Non contrôlé
Europe	EINECS/ELINCS	Non classés
Australie	AICS	Listé ou exempté

**Restrictions REACH du Titre XVII :** Aucune information disponible

Nom chimique	Substances Dangereuses	Solvants organiques	Substances nocives dont les noms sont à indiquer sur l'étiquette	Registre de rejets et transferts de polluants (Classe II)	Registre de rejets et transferts de polluants (Classe I)	Loi de contrôle de poisons et de substances délétères
Eau	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

Composant	ISHA – Substances nocives interdites pour la fabrication, l'importation, le transfert ou l'approvisionnement	ISHA – Substances nocives exigeant une autorisation	Liste de classification des produits chimiques toxiques (TCCL) – Produits chimiques toxiques	Inventaire de rejets toxiques (TRI) – Groupe I	Inventaire de rejets toxiques (TRI) –Group II
Eau	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

**Phrases européennes de risque et de sécurité :**

Classification de l'UE :

Phrases R :	Aucun
Phrases S :	Aucun

**U.S. Federal Regulatory Information:**

**SARA 313:**

Section 313 du titre III de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA) – Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 du Code des règlements fédéraux, Partie 372. Aucun des produits chimiques de ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration en vertu de la loi SARA, ou à des quantités de planification de seuil SARA (TPQ) ou des quantités à déclarer CERCLA (QR) ou est réglementé en vertu de la TSCA 8(d).

**SARA 311/312 Catégories de danger :**

Danger aigu pour la santé :	Non
Danger chronique pour la santé :	Non
Risque d'incendie :	Non
*-Danger de libération soudaine de pression :	Oui
Danger de réaction :	Non

\*- Uniquement applicable si le matériau est dans un extincteur pressurisé.

**Lois sur la qualité de l'eau et de l'air (Clean Water/Clean Air Acts) :**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122,21 et 40 CFR 122,42) ou Clean Air Act, Section 112 Polluants atmosphériques dangereux (PAD) (voir 40 CFR 61) et l'article 112 des amendements à la Clean Air Act de 1990.

**Informations réglementaires des États-Unis :**

Les substances chimiques de ce produit sont couvertes par les réglementations spécifiques de l'État, comme indiqué ci-dessous :

**Alaska** - Substances dangereuses et toxiques désignées : Aucune

**Californie** - Limites d'exposition admissibles pour les polluants chimiques : Aucune

**Floride** - Liste de substances : Aucune

**Illinois** - Liste de substances toxiques : Aucune

**Kansas** - Section 302/303 Liste : Aucune

**Massachusetts** - Liste des substances : Aucune

**Minnesota** - Liste de substances dangereuses : Aucune

**Missouri** – Informations relatives à l'employeur / Liste de substances toxiques : Aucune

**New Jersey** - Droit à connaître la liste de substances dangereuses : Aucun

**Dakota du Nord** - Liste de produits chimiques dangereux, quantités à déclarer : Aucune

**Pennsylvanie** - Liste de substances dangereuses : Aucune

**Rhode Island** - Liste de substances dangereuses : Aucune

**Texas** - Liste de substances dangereuses : Aucune

**Virginie-Occidentale** - Liste de substances dangereuses : Aucune

**Wisconsin** - Substances toxiques et dangereuses : Aucune

Proposition 65 de la Californie : Aucun composant n'est répertorié dans la liste de la Proposition 65 de la Californie.

## Section 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité (FDS) se conforme aux exigences des réglementations ou normes des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, et de l'UE, et se conforme au format proposé ANSI Z400,1 de 2003.

Date d'émission :	15 septembre 2015
Date de révision :	14 mars 2018
Notes de révision :	Aucun

Les renseignements donnés ici sont établis de bonne foi mais aucune garantie implicite ou explicite n'est donnée. Révisé par William F. Garvin, CIH.